



SÉMINAIRE COPROPRIÉTÉ

30
NOV.
2018

FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis 75014 Paris de 9h à 17h30

Avec la loi ELAN, les parlementaires ont validé le principe d'une véritable réforme du droit de la copropriété. Mais ce texte va plus loin puisqu'il modifie également le déroulement des assemblées générales et apporte des précisions sur la notion de parties communes ou sur la mise en oeuvre de l'individualisation des frais de chauffage.

Ce séminaire sera ainsi l'occasion de revenir sur l'impact de la loi ELAN et d'aborder également des sujets pratiques tels que la responsabilité du syndic.

PROGRAMME

- | | | | |
|---|---|---|---------------------------------|
| 1 | Loi ELAN et réforme de la copropriété | 4 | Le règlement de copropriété |
| 2 | Chauffage collectif : gestion, individualisation, travaux | 5 | Le carnet numérique du logement |
| 3 | Immatriculation des copropriétés | 6 | La responsabilité du syndic |

Contacts David RODRIGUES (01.56.54.32.10 / d.rodriques@clcv.org)

Séminaire Copropriété du Vendredi 30 novembre 2018

Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le 20 novembre à la CLCV, 59 bd Exelmans 75016 Paris

Mme M.

Adresse :

Code postal : Localité :

Adhérent à la CLCV de :

Participation aux frais, dossier et repas du midi inclus : Adhérent CLCV : **25 €** / Non-adhérent : **35 €**
(chèque à l'ordre de la CLCV)

Souhaitez-vous une fiche de frais ? Oui Non

Fait à : le :

Signature